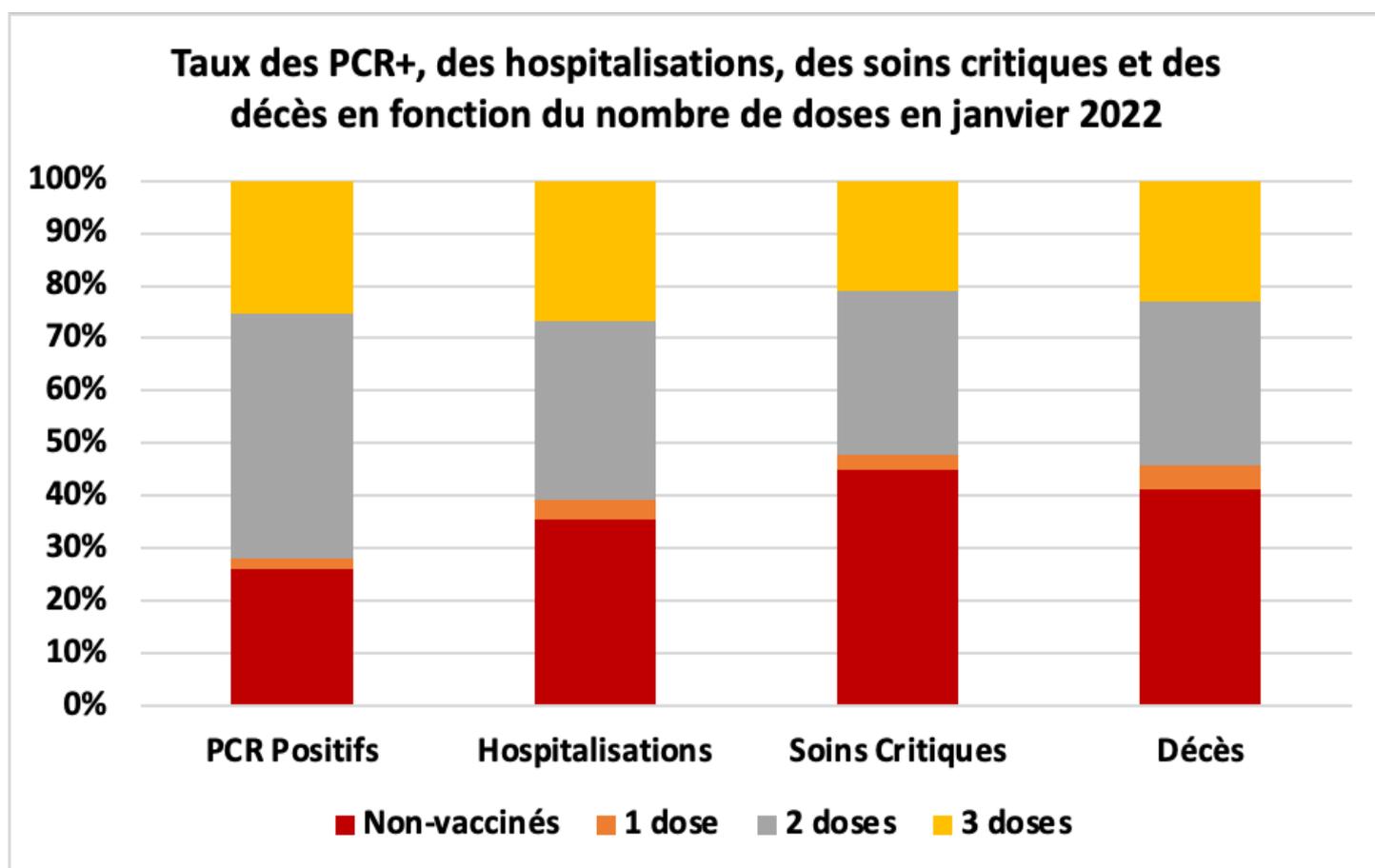


L'efficacité vaccinale s'effondre depuis janvier 2022

Depuis mi-2021, le gouvernement répétait qu'il n'y avait que des non vaccinés en réa, puis des non vaccinés et des immunodéprimés et soudain... plus RIEN. Silence radio. Les données de la DREES (la base de données officielle du ministère de la santé) qui mettaient en avant une chute de l'efficacité vaccinale depuis quelques mois (1).

Pour comprendre l'ampleur de cette perte de vitesse des vaccins, il nous faut remonter aux chiffres de janvier qui étaient encore (plutôt) en faveur du discours officiel sur l'efficacité des rappels vaccinaux.

Voyez plutôt les chiffres des décès de janvier à droite sur le graphique ci-dessous : les personnes non-vaccinées (en rouge ci-dessous), et/ou insuffisamment (?) vaccinées, en orange et gris, y étaient encore surreprésentées atteignant un peu plus de 40% des décès et des admissions en soins critiques.



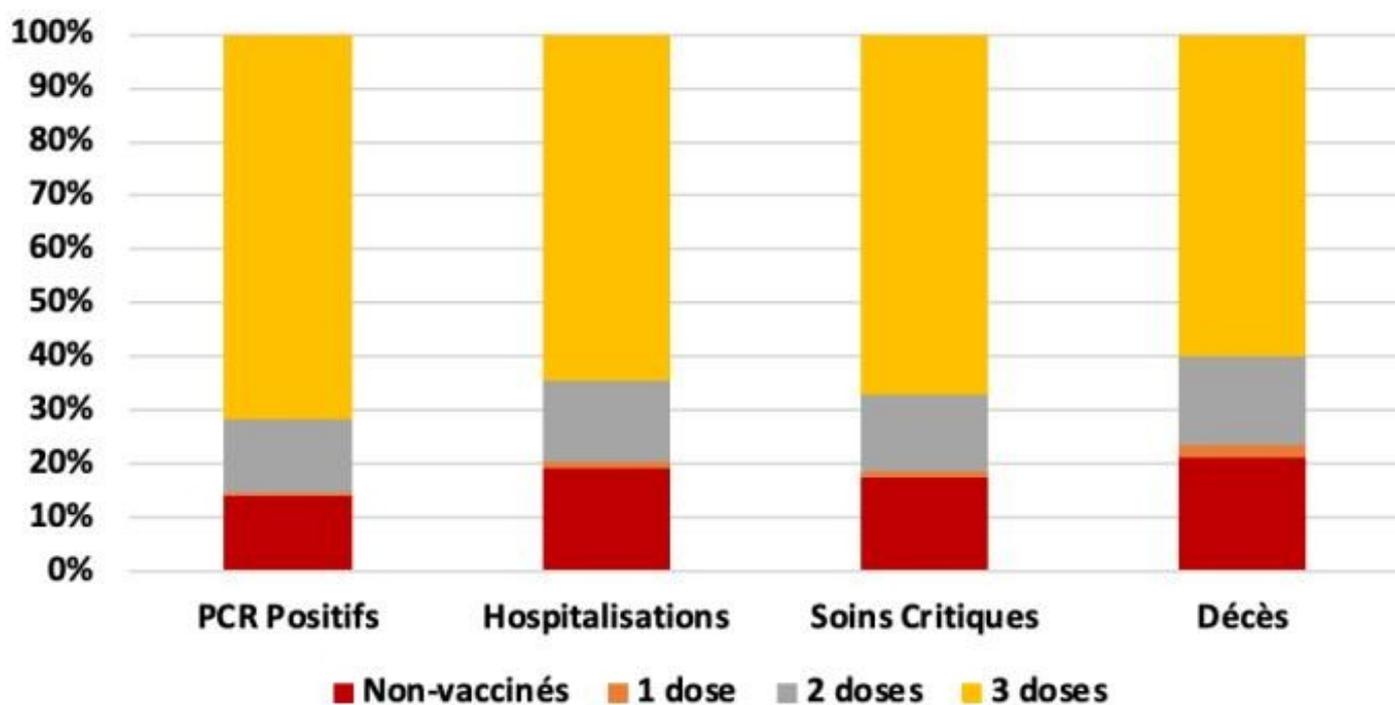
Situation en Janvier 2022

Quatre mois plus tard, Omicron, beaucoup plus contagieux que le variant Delta, a été capable de contourner l'immunité vaccinale. Toutes tranches d'âges confondues les décès du Covid du mois d'avril concernent maintenant les personnes vaccinées à 80 %, et les personnes ayant reçu 3 doses à 60 % (barre jaune ci-dessous).

Que ce soit pour les tests PCR, les hospitalisations, les entrées en soins critiques ou les décès, les triplement vaccinés (en jaune) sont majoritaires en avril.

Si l'on se rend sur le site Covid Tracker pour connaître l'état de la vaccination des Français on se rend compte que (2): 80.6% des Français ont reçu au moins une dose de vaccin ; 79.3% ont reçu toutes les doses requises ; et 54.0% ont reçu une dose de rappel supplémentaire.

Taux des PCR+, des hospitalisations, des soins critiques et des décès en fonction du nombre de doses en avril 2022



Situation en Avril 2022

Autrement dit, en proportion, le taux de décès par statut vaccinal est devenu représentatif de l'état de vaccination de la population française. Un comble pour un vaccin censé nous protéger des formes graves de la maladie.

Le problème, c'est que les politiques ne semblent pas prendre conscience de ce phénomène et s'entêtent à nous inviter à faire toujours plus de rappels. Les plus de 60 ans sont éligibles (entendez «encouragés») à une nouvelle deuxième dose de rappel (la quatrième...) depuis le 7 avril dernier (3,4). Et bientôt les tout-petits.

Sommes nous condamnés à prendre un abonnement au vaccin, au mépris des justifications scientifiques disant tout le contraire ?

Bruno Bourgeon <http://www.aid97400.re>

1-<https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/covid-19-resultats-par-age-issus-des-appariements-entre-si-vic-si-dep-et-vac-si/information/?refine.age=%5B80;%2B%5D>

2-<https://covidtracker.fr/vaccintracker/>

3-<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15609>

4-<https://www.ladepeche.fr/2022/05/08/vaccins-contre-le-covid-19-en-france-une-personne-de-moins-de-60-ans-peut-elle-recevoir-une-2e-dose-de-rappel-10282594.php>